

Les accueils de loisirs intercommunaux du Grésivaudan

> BALCON DE BELLEDONNE
> LA TERRASSE
> LES ADRETS
> SAINT-MAXIMIN
> TENCIN

Règlement de fonctionnement de l'activité neige

ALSH BALCON DE BELLEDONNE

En complément du règlement de fonctionnement de l'ALSH

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

Le Grésivaudan organise pour les enfants dans le cadre de l'ALSH du Balcon de Belledonne des séances de ski loisirs les samedis après-midis à Chamrousse (9 séances prévues). Les enfants pratiqueront le ski, ils seront encadrés par des moniteurs ESF. Ces sorties auront lieu à partir du 13 janvier 2018.

L'objectif des sorties neige : proposer une activité ski dans la convivialité, collective et dans la continuité du projet pédagogique de l'ALSH. Les enfants sont accompagnés par l'équipe du centre.

CONDITIONS GENERALES:

- * L'assurance pour la pratique du ski est à la charge des participants.
- * Limite d'âge : mini : 6 ans (CP) et maxi : 13 ans.
- * Les groupes sont faits en fonction des capacités techniques et physiques des enfants. LA validation est faite par les moniteurs EFS lors des premières sorties.
- * Nombre de places limitées dans les cars et par niveau.
- * L'enfant ne doit pas quitter le groupe dans lequel il a été placé mais skier sur la piste en suivant les consignes du moniteur ESF qui a la responsabilité de son groupe. Le ski hors-piste est **interdit**.
- * En cas d'accident, le service de sécurité des pistes sera alerté et le blessé transporté au centre médical de Roche Béranger où les médecins décideront de l'attitude à adopter (soin sur place ou transport vers un centre hospitalier de Grenoble). Dans tous les cas, les parents de seront prévenus, dès que l'enfant se trouvera au centre médical, par un adulte faisant partie de l'encadrement.

TRANSPORT EN CAR : RDV à 11h45 à la mairie de La Combe de Lancey, retour 18h30.
OU RDV à 12h15 sur le parking de l'Oursière, retour 18h.

EQUIPEMENTS : L'équipement est à la charge du participant : casque OBLIGATOIRE, skis avec fixations réglées et bâtons, vêtements adaptés à la température, bonnet, gants, masque (soleil/brouillard), crème solaire et le goûter (bouteille d'eau, gâteau etc...) dans un petit sac avec le nom et prénom de l'enfant à part.

L'ENFANT NE POURRA PAS SKIER SANS SON EQUIPEMENT COMPLET.

*Merci de marquer le nom de l'enfant sur son matériel et de **prévoir un système d'attache pour skis/bâtons**. Les enfants devront venir en chaussures de ville et mettre les chaussures de ski dans la soute pour des raisons de sécurité.*

INSCRIPTION/FACTURATION : Inscription pour l'ensemble des sorties et facturation mensuelle. Voir grille tarifaire.

REMBOURSEMENTS / ANNULATION / ABSENCE : Le remboursement n'interviendra qu'en cas de présentation d'un certificat médical ou d'annulation de la part de l'organisateur.

Un message est systématiquement enregistré sur un répondeur à partir de 10h30 le jour de la sortie au numéro suivant : 06 87 71 53 04

En cas d'annulation, les enfants ne sont pas pris en charge par l'ALSH Balcon de Belledonne. En cas d'absence de votre enfant, quelque en soit la raison, merci de laisser un message sur le même numéro.

ACCUEIL DU BALCON DE BELLEDONNE

74 place de la Mairie 38420 REVEL

Tél. 06 02 44 85 14

vstrano@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr
rubrique 100% pratique

